

# CONSEIL MUNICIPAL de DOMPIERRE les ORMES

## REUNION du 20 SEPTEMBRE 2017

Convocation en date du : 13/07/2017

Date d'affichage de la convocation : 13/07/2017

Date d'affichage du Procès-Verbal : 23/09/2017

L'an deux mille dix sept, le vingt septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DOMPIERRE-LES-ORMES, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel POURCELOT, Maire.

### **Présents** :

MM. Pierre AURAY, Roger BESSON, André CHARNAY, André DARGAUD, Serge DESROCHES, Laurent DUFOUR, Michel POURCELOT, Philippe PROST, Marcel RENON, Stéphane VIAL  
Mmes, , Estelle GATILLE, Christiane LANCIAUX, France LOVEIRY

Absente-excusée : Mme Denise FORESTIER a donné procuration à Mme Christiane LANCIAUX  
Absente : Mme Jacinthe AUJAL

M. Pierre AURAY a été élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

Une pensée à M. Serge Desroches et à sa famille pour le décès de son oncle, M. Maurice Baligand.

### **1°) Bilan de la rentrée scolaire**

M. le Maire indique que la rentrée scolaire s'est bien passée. Les enseignants sont tous là, ainsi que les agents communaux.

Concernant les effectifs, ils se décomposent comme suit :

#### **Maternelle :**

Classe de PS et MS : 20 élèves, classe assurée par Mme Madeleine Prost assistée de Mme Corinne Hurrell, ATSEM

Classe de MS et GS : 20 élèves, classe assurée par M. Pierre-Gilles Laplace le jeudi et vendredi et par un professeur des écoles stagiaire le lundi et le mardi assistés de Mme Blandine Wallez, ATSEM

#### **Primaire :**

Classe de CP : 22 élèves, classe assurée par Mme Francine Tardivaud

Classe de CE1 : 19 élèves, classe assurée par Mme Carine Lachot

Classe de CE2/CM1 : 25 élèves, classe assurée par Mme Katrien Van Damme

Classe de CM1/CM2 : 26 élèves, classe assurée par Mme Florence Lecomte à Montmelard

Soit un effectif total de 132 enfants sur le RPI

M. le Maire fait part de sa rencontre avec Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et indique que la commune de Dompierre les Ormes est susceptible de se voir supprimer un poste à l'école donc une fermeture de classe à la prochaine rentrée.

Personnel communal :

Mme Corinne Hurrell assure le poste d'ATSEM chez Mme Prost et Mme Blandine Wallez chez M. Laplace. Tout fonctionne très bien. Il en est de même pour la cantine où les postes sont assurés par Mme Laure Fleury et Mme Christelle Chapuis.

En ce qui concerne nos agents en arrêt maladie depuis un certain temps, leurs dossiers doivent passer prochainement devant le Comité Médical du Centre de Gestion pour statuer sur leur aptitude à exercer leur fonction.

Projet cirque : Mmes Lachot et Van Damme ont entrepris un projet cirque à l'école. Un chapiteau doit être installé sur le terrain de boules de la salle des fêtes. Cette activité se déroulera du 08 au 13 octobre prochain.

Bâtiments scolaires : M. André Charnay indique que tout est fonctionnel. Tous les petits travaux ont été réalisés. Le chauffage a été remis en début de semaine.

M. Serge Desroches rappelle que des ordinateurs ont été achetés dernièrement et qu'ils ont été installés.

## **2°) Programme zéro phyto.**

M. Marcel Renon fait un compte-rendu des réunions et formations relatives au programme zéro phyto auxquelles il a assisté avec Mme Denise Forestier, M. Roger Besson et M. Hervé Carrette. Il ressort de ces réunions que les produits phyto-sanitaires sont strictement interdits sur les zones publiques et sur les terrains de sports. Concernant ces derniers, il conviendra d'informer le Président du Foot que les engrais chimiques sont également à proscrire.

Se pose le problème du cimetière très difficile à entretenir sans désherbant. Une réflexion est engagée sur les diverses possibilités d'entretien : engazonnement, goudronnage ... Un métrage des allées devra être fait.

Des semis de gazon spécifique ont été commandés pour l'enherbement du cimetière et seront testés.

Divers matériels ont été proposés pour le désherbage dont le désherbeur thermique ou le réciproactor thermique, matériels subventionnables à 80 % par l'Agence de l'Eau. Il conviendra de choisir rapidement le matériel le mieux adapté.

M. André Charnay indique qu'une personne responsable du cimetière devrait être désignée notamment pour surveiller les travaux de pose de caveau. En effet, certains ne sont pas installés selon les préconisations du règlement du cimetière.

M. André Charnay est nommé référent du cimetière.

### **3°) Projet voie verte**

M. le Maire tient, en préambule, à remercier M. Serge Desroches pour le travail réalisé sur le projet de voie verte sur la Commune.

4 réunions ont été organisées à l'initiative de M. Jean-François Cognard, Conseiller Départemental. L'idée principale était d'examiner les tracés des anciennes voies ferrées. Plusieurs tronçons sont considérés et notamment celui de Clermain, Trambly, Dompierre et Montmelard.

M. Serge Desroches précise que ce projet n'en est qu'à l'état d'étude et qu'il ne fait pas partie pour l'instant du Schéma Directeur établi par le Conseil Départemental. Il pourrait être inscrit pour 2019-2020.

La prochaine réunion est prévue en décembre prochain.

### **3°) Voirie**

M. Marcel Renon indique que les travaux de voirie communautaire ne sont pas terminés. Il reste la partie mitoyenne avec Trambly à Commerçon du Bas.

Ont été réalisés :

- Accès maison Gradelet au Grand Chemin
- Accès ferme Terrier à Commerçon du Bas
- Commerçon du Haut : portion en face la maison Gracbling
- Les Plassards : du hameau jusqu'au croisement avec la route départementale
- La Gare. Reste la signalétique au sol à réaliser.

Pour la signalétique, il conviendrait de procéder à un inventaire des travaux à effectuer.

- Demande passage piétons en dessous du lotissement du Champ des Fleurs

Suite à une demande de matérialisation d'un passage piétons sur la départementale en dessous du Lotissement Le Champ des Fleurs, les services de la Direction des Routes et des Infrastructures ont été consultés. Le responsable a indiqué que cela n'était pas du tout envisageable à cet endroit.

- Autres demandes de passages piétons

Il avait été demandé un passage piétons vers l'école ainsi que vers le Rond-Point des Meuniers. Les services de la D.R.I. seront consultés.

- L'entreprise Balland doit réaliser 3 jours de travaux de voirie

### **6°) Questions et informations diverses**

- Réunion le 11 octobre à 10h30 avec l'Atelier du Triangle et M. Emmanuel Biard, responsable voirie du Département pour le dossier de l'aménagement de la place des Anciennes Ecoles.

- Mme Estelle Gatille indique que M. Georges Nicolas a installé une pierre très peu visible en bordure de la voie communale et que cela s'avère dangereux lorsque des voitures se croisent. La commission voirie se rendra sur place pour voir si cette pierre est bien sur le domaine public.

- M. Roger Besson s'interroge sur la création de l'accès piétons de la parcelle de M. Marizy à l'arrière de la Mairie. L'autorisation lui avait été donnée.

- Des travaux de réfection du mur à l'arrière du local Groupama sont en cours

- M. le Maire indique que du nettoyage a été fait dans la cour de la Maison des Associations mais qu'il reste encore des objets à enlever. Le bac à sable a été supprimé.

- Mme Christiane Lanciaux signale qu'elle a eu des remarques concernant le stationnement gênant de M. Flécharde sur le trottoir devant sa maison d'habitation.

Mme Christiane Lanciaux demande si le Monument aux Morts sera réparé. Ces travaux ne seront pas faits tant que la décision de l'aménagement de la place ne sera pas prise.

- M. André Dargaud rappelle que la réception définitive des travaux de rénovation énergétique n'a pas été faite et qu'il conviendrait de convoquer toutes les entreprises.

La réception des travaux concernant l'installation des chaudières doit également se faire.

Les travaux d'isolation et de VMC doivent être lancés prochainement. M. le Maire en profite pour signaler que des chauves-souris se sont installées dans les combles de la Mairie ; les chauves-souris sont une espèce protégée, nous devons donc attendre qu'elles soient parties pour réaliser les travaux.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 18/10/ 2017 à 20 h 00

Prochain bureau municipal : 11/10/2017 à 20 h 00

Commission travaux : 18/10/2017 à 19 h 00

Fin de séance : 21 h 40